

# LE GRAIN DE SEL DE SUD : LES A.P.C.

Union  
Syndicale  
**Solidaires**

éducation  
**Sud93**

Les activités pédagogiques complémentaires s'inscrivent dans la loi d'orientation de juillet 2013 qui donne la priorité à l'école primaire. Elles remplacent les anciennes 60h d'aide personnalisée. A SUD Education, nous dénonçons un dispositif dont la nécessité est uniquement liée au démantèlement des RASED.

## Petit rappel...

Les A.P.C. se retrouvent sur des temps scolaires inadaptés, tels que le midi ou le soir. Pour le ministère de l'éducation nationale, les APC doivent porter :

« En maternelle, sur les élèves dont la pratique langagière doit être renforcée ou sur ceux dont la fréquentation de l'écrit sous toutes ses formes (...) est à développer. »

**Pour répondre à ces problématiques, SUD Education revendique une diminution des effectifs par classe et la présence d'ATSEM à temps plein à tous les niveaux de maternelle !**

« En élémentaire elles s'adressent aux élèves qui doivent apprendre à mieux gérer leur activité lors d'un travail personnel, acquérir des stratégies plus efficaces pour mémoriser, s'organiser et planifier une tâche.(...) »

**Ces méthodologies pourront être enseignées, lorsqu'un plan d'urgence pour de meilleures conditions d'apprentissage de nos élèves sera mis en place.**

*L'application à la rentrée 2014/2015 de la réforme des rythmes scolaires a renforcé les inégalités territoriales. Nier cette réalité ne fera pas avancer nos élèves.*

## Les revendications de SUD Éducation

- La souveraineté du conseil des maitre-sse-s et l'auto-organisation des 60h!
- Transformation des APC en heure de concertation.
- Récupération des 10 min. d'accueil par demi-journée qui représente 54h par an.  
(Les collègues inspecté-e-s sont couverts par la position du conseil des maitre-sse-s.)
- La réduction du nombre d'élèves par classes : 16 en REP et REP+, 20 en zone banale.
- La réduction du temps de travail des PE: 18h devant élèves et 6h de concertations.
- Des RASED complets avec départs en formation.
- L'abrogation de la réforme des rythmes scolaires!

quelques  
exemples...

**SUD Éducation soutiendra toutes les initiatives des collègues dans ce sens.  
NOUS TRAVAILLONS, NOUS DÉCIDONS !**

**contact@sudeducation93.org**

Bourse du travail de Saint-Denis  
du lundi au vendredi de 9h à 17h,  
9-11 rue Génin, 93200 Saint-Denis  
Téléphone : 01.55.84.41.26

### Et le boycott?

D'autres organisations syndicales appellent les collègues au boycott des APC...Nous soutiendrons ces initiatives, mais nous ne pensons pas qu'elles s'inscrivent dans une perspective de luttes plus larges sur les conditions d'apprentissage de nos élèves ou les droits des personnels.